

Limoges, le 21 mars 2025

**DELEGATION DEPARTEMENTALE  
DE LA HAUTE-VIENNE**

**POLE SANTE ENVIRONNEMENT**

Dossier suivi par : Karine MADARASSOU

☎ : 05 55 11 54 21

Courriel : [ARS-DD87-SANTÉ-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr](mailto:ARS-DD87-SANTÉ-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr)

Limoges Métropole Communauté Urbaine  
Pôle aménagement et mobilités durables  
Direction de l'aménagement du territoire et  
de la stratégie foncière  
19 rue Bernard Palissy - CS 10001  
87031 LIMOGES Cedex

Nos réf. : DD87-A-25-01-01673

**Objet** : modification n°8 du PLU de la commune de Couzeix.



LM-A25-05320  
31/03/2025

Par courriel en date du 28/01/2025, vous me demandez mon avis sur le dossier relatif à la modification n°8 du PLU de la commune de Couzeix.

Cette modification porte sur la création des OAP des secteurs « centre bourg » et « Villageas ».

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier transmis n'appelle pas de ma part d'observation particulière.

Le Responsable du pôle santé environnement  
Haute-Vienne et Creuse

  
**Clément DAIGNAN**

Limoges, le 21 mars 2025

**DELEGATION DEPARTEMENTALE  
DE LA HAUTE-VIENNE**

**POLE SANTE ENVIRONNEMENT**

Dossier suivi par : Karine MADARASSOU

☎ : 05 55 11 54 21

Courriel : [ARS-DD87-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr](mailto:ARS-DD87-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr)

Limoges Métropole Communauté Urbaine  
Pôle aménagement et mobilités durables  
Direction de l'aménagement du territoire et  
de la stratégie foncière  
19 rue Bernard Palissy - CS 10001  
87031 LIMOGES Cedex

Nos réf. : DD87-A-25-01-01671

**Objet** : modification n°7 du PLU de la commune de Couzeix.

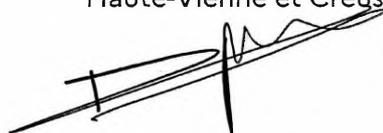
Par courriel en date du 28/01/2025, vous me demandez mon avis sur le dossier relatif à la modification n°7 du PLU de la commune de Couzeix.

Cette modification porte sur le phasage des zones à urbaniser afin de pouvoir échelonner les investissements de la commune (réseaux, voirie, ...) et pouvoir adapter les équipements publics aux besoins des habitants.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dossier transmis n'appelle pas de ma part d'observation particulière.

Le Responsable du pôle santé environnement

Haute-Vienne et Creuse



**Clément DAIGNAN**